VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Maggie L. Rolling.

No 62.326—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

CONTENU ENTIER DE

L'Epicerie et Buvette,

No 1733 rue Blenville,

Coin Derbigny,

Consistant de Groceries, Cigares, Liqueurs, Meubles de Maison, Etc.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur, bureau No 821 rue Gravier—LUNDI, 23 juillet 1900, à 11 heures A. M., en vertu d'un ordre signé le 9 juillet 1900, par l'Honorable Juge George H. Théard, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, le contenu entier du magasin ci-dessus.

Conditions—Comptant.

11 juil—11 15 22 23

Geo. G. Friedrichs

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION

De Mme Catherine Wishendorff.

No 62,453—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MERCREDI, 1er août 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, signé le 29 juin 1900, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Montégut, Royale, Chartres et Clouet, mesurant, en mesure américaine, 40 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Montégut sur 138 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié en plus, ou le tout comptant; la balance, s'il est à, en un crédit de un, en de un et deux ans pour billet spécialement garanti par hypothèque et par le vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au parfait paiement, et toutes les clauses usuelles de sécurité.

Acte de vente pardevant Harry L. Loomis, Jr. Esq., notaire public, incluant les timbres de revenu des Etats-Unis, aux frais de l'acquéreur.

Frank Zengel, avocat

1er juil—1 8 15 22 29—août 1

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Oteri.

No 55,467—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

RÉSIDENCE Substantielle et Confortable, No 803 Félicité,

Dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Market, St. James et Annonciation.

CINQ LOTS DE TERRE

Jeudi, 16 Août 1900,

à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, à midi, il sera vendu—

PAR W. C. H. ROBINSON, agent de propriétés foncières et encanteur—Bureau No 812 rue Commune, bâtisse Hennen—Dans la succession de Joseph Oteri, No 55 479 Cour Civile de District, par ordre de l'Hon. Jean St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C. Le jugement rendu 29 juin et signé 6 juillet 1900, les propriétés ci-après décrites:

Cinq lots de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans la Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Chippewa, Market, St-James, Félicité et Annonciation, désignés comme lots dix, onze, douze, treize et quatorze, et d'après un plan et certificat d'arpenteur, daté 2 août 1875, attaché pour référence à un acte passé pardevant W. B. Kleinpeter, ancien notaire en cette ville, le 15 août 1877; ledit lot numéro dix mesurant quarante neuf pieds quatre pouces et six lignes de face sur la rue Chippewa, vingt quatre pieds neuf pouces et deux lignes sur la rue St James, quatre vingt huit pieds dix pouces et cinq lignes sur la rue Félicité quatre pieds onze pouces et trois lignes en arrière par cent pieds de profondeur sur la ligne du lot numéro onze, et lesdits lots onze, douze, treize et quatorze mesurant chacun trente pieds de face à la rue Chippewa sur cent pieds de profondeur, étant la même propriété que ledit Oteri a acquise par achat de Frank J. Lewis, d'après l'acte passé pardevant James Fahey, anciennement notaire en cette ville le 14 février 1884 enregistré en le bureau des aliénations, livre 120, folio 862.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois solidement construite, à deux étages, connue par le numéro municipal 803 rue Félicité, entre les rues Chippewa et Annonciation, huit chambres, vestibule au premier et au rez-de-chaussée, salle à manger, cuisine, chambre à bains, deux citernes doubles, grande cour et jardin.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer pour l'acte de transfert et les Timbres de Revenu Intérieur des Etats-Unis.

Acte de vente pardevant William A. Bell, notaire, aux frais de l'acquéreur.

10 juil—10 15 22 29—août 5 12 à date

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cinq lots de choix à bâtir

Dans le Sixième District, sur la rue Eléonore, à l'encoignure de la rue Chestnut, bornés par l'avenue Nashville et la rue Collisée.

Dans l'affaire de la succession de Mme Margaret Anders, veuve en première noce de Jean Casper Ruch, et femme divorcée de Henry Winker.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — Division D—No 62,165.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune près de la rue Carondelet—JEUDI, 2 août 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu et signé le 28 juin 1900, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. N. H. Righter, juge de la Division B, maintenant absent en congé, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

(5) Cinq lots de terre situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Eléonore, Chestnut, Collisée et l'avenue Nashville, désignés par les Nos un à cinq inclusivement sur un plan privé annexé à un acte passé pardevant J. D. Taylor notaire, le 3me jour d'octobre 1891 et mesurant chacun d'après cela trente pieds (30) de face à la rue Eléonore sur cent vingt pieds (120) de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Eléonore et Chestnut.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant toutes les taxes de 1900 en dessus et en plus du prix de l'adjudication, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente. Actes de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis pardevant Robert Ziegler, notaire, aux frais des acquéreurs.

G. G. Kronberger, avocat.

1er juil—1 8 15 22 29—2 août

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Joli Cottage Résidence

933 rue Richard, près Constance.

SUCCESSION D'EDOUARD CULLEN ET FEMME.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, le 8 août 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 6 juillet 1900, dans l'affaire et pour le compte de la succession d'Edouard Cullen et femme (dossier No 62,460) il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Constance, Richard Annonciation et Orange, mesurant 27' 10" 5‴ de face à la rue Richard sur 63' 11" 2‴ de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois à un étage, confortable et bien construit, avec mansarde, agréablement subdivisé avec cour et banquette pavées; localité agréable et désirable soit pour résidence ou placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance payable à un et deux ans de crédit représenté par des billets à recevoir datés du jour de l'adjudication et portant intérêt au taux de 7 0[0 par an de la date des dits billets, le paiement devant être garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles d'hypothèque et de sécurité, l'acquéreur assumant les taxes pour l'année 1900. L'acte de vente comprenant tous les timbres du revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur pardevant Charles B. Upton, notaire; un dépôt de 10 pour cent devra être fait au moment de l'adjudication.

8 juil—8 15 22 29—août 5 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Bon Placement.

Une Propriété à un Excellent Coin.

La maison de valeur, en bois,

No 938 Rue Marengo,

Au coin de la rue Camp,

ET

Le Cottage Simple Contigu,

No 922 Rue Marengo.

Succession de Francisca Ammancio ou Amancia

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 60,635.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune, MERCREDI, le août 1900 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. N. H. Righter, juge de ladite Cour, Division D, maintenant en congé, à la date du 22 juin 1900 pour le compte de la succession de Francisco Ammancio ou Amancia il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville désigné comme lot No 13, formant le coin des rues Marengo et Camp dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Marengo et Milan, et mesurant 30 pieds 2 pouces de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Camp. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, avec d'agréables subdivisions, convenant à une résidence ou à une maison de commerce.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district et le même ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No 14, et mesurant 30 pieds de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage simple en bon retiré de la rue et avec une spacieuse cour sur le côté. Bon emplacement à proximité de tout et dans un quartier qui s'améliore constamment.

Conditions—Comptant. Acte de vente, comprenant les timbres du revenu des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur; pardevant Fred Zengel, notaire en cette ville. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1900 en outre et au dessus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent devra être fait au moment de la vente.

1er juillet—1 8 15 22 29 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de bon rapport.

Six Cottages Simples et Doubles.

A l'encoignure des rues Quatrième et Willow.

Succession de D. Negrotto, Sr.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MERCREDI, 25 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 5 juin 1900 in re succession de D. Negrotto, Sr. (dossier No 48,753 de ladite Cour), il sera vendu à l'enchère publique:

Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de ville, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Troisième et Quatrième et subdivisés et arpentés par Edgar Pilié, E. C. et député voyer de vilel, 21 juin 1900, comme suit à savoir:

1° Lot A forme l'encoignure des rues Quatrième et Willow et mesure 31' 9‴ de face à la rue Quatrième sur une profondeur entre lignes parallèles de 65' 1‴. Les améliorations connues comme No 2901 rue Quatrième comprennent un cottage simple, contenant deux chambres citerne, etc.

2° Lot B est contigu au lot A sur la rue Quatrième et mesure 45 pieds 1 pouce et une ligne de face à la rue Quatrième sur 65 pieds 1 pouce de profondeur. Les améliorations sont désignées par les numéros municipaux 2907, 2909 rue Quatrième, comprenant un cottage double de deux chambres, citerne, etc., de chaque côté.

3° Lot C est contigu au lot B sur la rue Quatrième et mesurant 21' 10" et 3‴ de face à la rue Quatrième sur 65 pieds 10 pouces de profondeur. Les améliorations consistent en un cottage simple portant le No municipal 2911 rue quatrième, contenant 2 chambres et cuisine, citerne, etc.

4° Lot D est contigu au lot C sur la rue Quatrième et mesurant 48 pieds et 4 lignes de face à la rue Quatrième sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 2 pouces et 4 lignes. Les améliorations consistent en un grand cottage double portant les Nos municipaux 2917 et 2919 rue Quatrième et ont 3 chambres de chaque côté, hangars dans le fond, etc.

5° Lot F est contigu au lots A et B dans le fond, et mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Willow sur 76 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur.

Les améliorations connues comme les Nos 2623 et 2625 rue Willow consistent en un cottage double ayant deux chambres, cuisine et citerne de chaque côté.

6° Lot E est contigu au lot F, sur la rue Willow, et mesure 31 pieds 4 pouces et 4 lignes de face sur la rue Willow, par 98 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur. Les améliorations, connues comme les Nos 2619 et 2621 rue Willow, consistent d'un cottage double ayant 2 chambres et cuisine, citerne, etc., de chaque côté.

Les propriétés ci-dessus sont bien situées et toujours occupées, sont près de l'école Judah P. Benjamin, et rapportent de jolis revenus.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans, représenté par des billets à recevoir portant 7 0[0 d'intérêt par an, garantis par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles d'hypothèque et sécurités, incluant l'obligation de conserver la propriété assurée et de payer les honoraires d'avocats en cas de procès. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Acte de vente aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu interne des Etats Unis, pardevant Chas B. Upton, notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

J. Zach Spearing, avocat.

24 juin—24—juillet 1 8 15 22 à date

Le meilleur

SIROP POUR LA TOUX

D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.

Prix, 25 et 50 cents.

Vendu p tous les pharmaciens.

1 nov—an

AVIS AUX CREANCIERS.

Etat de la Louisiane versus German American Debenture Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 56,648—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles R. Kennedy, receveur de la German American Debenture Company, Limited, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNEL, Greffier.

13 juil—13 17 22

Charter Oak Stove and Range Co., et als., versus Henry Rice & Sons et als

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,822—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par George Fröbs, receveur dans cette affaire de ses recettes et débours pour le mois de juin 1900 ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOS. CONNELL Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

6 juil—6 12 17

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Francisca Hauser, veuve par premier mariage de George F. Brechtel et veuve par second mariage de George Hauser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,0 4—Division C—Attendu que Annie Brechtel, femme de John Curry, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feue Francisca Hauser, veuve par premier mariage de George F. Brechtel et veuve par second mariage de George Hauser, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL,

12 juil—12 16 21 Greffier.

Succession de Mme Barbara Knight.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62 642—Division E—Attendu que Michael Knight a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Barbara Knight, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL.

Frank Zengel, avocat. Greffier.

6 juillet—6 10 15

Succession de John H. Ludwigsen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 53,110—Division E—Attendu que Joseph Brewer, agent et avocat de fait de Maria W. Ludwigsen, femme de George Worthington, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu John H. Ludwigsen, décédé testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

W. S. Benedict, Joseph Brewer, avocats.

11 juil—11 15 20

Succession de Mme Susan Dawe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,305—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Dawe, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Robert J. Maloney, avocat.

7 juil—7 11 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'une Epicerie et Buvette.

Aussi, mulet, cheval, wagon, charrette, coffre-fort "Cash Register", divers, etc.

Mlle Mary Ann Bergin vs Ben Grehan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,627—En vertu d'un ordre de vente daté 3 juillet 1900, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 16 juillet 1900, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir:

Sur les lieux connus comme le Avenue Grocery, encoignure des rues Esplanade et Robertson—

Le contenu entier et installations de l'épicerie et buvette, contenu dans ledit local, d'après l'inventaire enregistré.

Aussi, un mulet, un cheval, un wagon, une charrette, un coffre fort, un "Cash Register", jeux de harnais etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

A. G. Brice & A. W. Cooper, avocats pour la plaignante.

4 juil—4 5 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Deuxième District.

Avec bâtisses, etc., No 2744 rue Bellechasse, et.

Mme Alice Hall vs Mme Marie F. Toussaint.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 55,312—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot ou portion de terre et améliorations dans le Deuxième District désigné par le No 4 de l'ilet 6, maintenant l'ilet 354 compris entre les rues Broad, Ursulines, Bellechasse, St Philippe et White, ladite portion ou lot de terre étant irrégulière et mesurant en mesure américaine comme suit, à savoir: Deuxième pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue White, cent quarante trois pieds dix pouces et trois lignes sur la rue Bellechasse, cent trente quatre pieds un pouce et trois lignes le séparant de la ligne du lot No 3 et soixante dix sept pieds en arrière. Le titre mère original dudit lot et ilet étant en accord avec un plan fait par J. A. Bourgeul le 24 décembre 1836 et déposé au bureau de F. DUATRES, alors notaire.

2° Tout droit, titre, réclamation, possession et intérêt de la défenderesse Mme Marie F. Toussaint, en et à la balance dudit lot original No 4 dudit ilet (de quelque sorte ledits droit, titre réclamation possession ou intérêt peuvent être) mesurant ledit lot, plus ou moins, quarante six pieds huit pouces de face sur la rue Bellechasse, quarante et un pieds sur l'arrière ligne, soixante dix sept pieds sur la ligne de division du lot ci-dessus décrit, cent pieds sur l'autre ligne de profondeur le divisant du lot 5 du plan ci-dessus mentionné. Le tout desquels mesurements apparaîtront en plein d'après un plan fait par Edgar Pilié, voyer daté le 11 décembre 1893 et annexé à un acte pour future référence.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. J. Hennessey avocat pour la plaignante.

7 juil—7 13 20 27—août 3 6

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt dans une grande propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Formant l'encoignure sud-est des rues Chartres et St-Ferdinand.

George Liedelich vs la succession H. Zuberbier et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62 407—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 19 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Tous les droits, titres et intérêts de la défenderesse, Mme Marguerite Homan, veuve de Hermann Zuberbier Sr.

Mme Marie Zuberbier, veuve de P. R. Angelovich et Herman Zuberbier Jr. en et à la propriété ci-après décrite:

Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chartres (anciennement Moreau), St. Ferdinand, Petera (anciennement Levée) et Press, formant l'encoignure sud-est des rues Chartres et St. Ferdinand et mesurant par arpentage actuel et présente possession cent cinquante six pieds deux et sept huitièmes de pouces de face sur la rue de Chartres cent cinquante trois pieds un et six huitièmes de pouce de face à la rue St. Ferdinand par la profondeur ci-après à savoir: cent soixante pieds huit et six huitièmes de pouces sur une ligne commençant à la rue Chartres et parallèle à la rue St. Ferdinand, à une distance de sept pouces de et parallèle à la façade du mur du Levee Cotton Press, lesquels sept pouces font partie de la réserve de deux pieds tel par la Presse à coton, cent pieds de profondeur sur une ligne commençant de la rue St. Ferdinand et parallèle à la rue Chartres et de là un angle droit s'étendant sept pieds sept pouces du côté de la rue Petera sur une ligne parallèle à la rue St. Ferdinand, et puis cinquante six pieds, deux et quatre huitièmes de pouces sur une ligne parallèle à la rue Chartres s'étendant à la propriété du Levee Cotton Press jusqu'au bout de la première profondeur ci-dessus mentionnée. Le tout est en accord d'un plan d'arpentage et mesurements fait par Paul A. D'Hémécourt, le 1er jour d'avril 1881 et annexé à un acte de vente de ladite propriété au Crescent Jute Manufacturing Co., acte pardevant G. Lo Gardeur, Jr., notaire en cette ville le 2me jour de mai 1881 et par lequel dit acte le Crescent Jute Manufacturing Co. sont devenus propriétaires divises des aliénations No 115, folio 430). Et vendu par le Shérif Civil le 1er juillet 1883 au nom du Crescent Jute Manufacturing Co., à M. Wm J. Behan, administrateur de Zuberbier et Behan, en liquidation (livres des aliénations No 149, folio 639).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B McMURRAY.

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

B. McCloskey & Perry S. Benedict, avocats pour le plaignant.

13 juil—13 20 27—août 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une portion de terre de valeur

Formant l'encoignure de l'avenue Hagan et de la rue Douane.

Dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Rendon et Canal.

John M. Kelly vs William Heavy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,370—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 9 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre dans le Deuxième District, étant lots Nos un et deux, dans l'ilet No 452, borné par l'avenue Hagan, les rues Douane, Rendon et Canal. Lesdits lots formant ensemble l'encoignure de la rue Douane et l'avenue Hagan et mesurant soixante-dix pieds de face à l'avenue Hagan sur cent douze pieds onze pouces et deux lignes de profondeur sur la rue Douane et sur la ligne de l'autre côté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Denègre, Blair et Denègre, avocats pour le plaignant.

7 juil—7 13 20 27—août 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District,

Formant le coin des rues Lowerline et Burthe, dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Deuxième et Clinton.

Firemen's Building Association vs Mme Margaret Hartman, née Haberman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,472—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 2 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, située dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Burthe, Lowerline et Clinton, désignée par le No 24 A maintenant l'ilet 100, ladite portion de terre forme l'encoignure des rues Lowerline et Burthe et mesurant, en M. A., quatre-vingt-onze pieds quatre pouces de face à la rue Lowerline sur une profondeur et façade sur la rue Burthe de cent dix-huit pieds dix pouces, et une profondeur sur la ligne de l'autre côté de cent trente deux pieds quatre pouces sur une largeur dans le fond de quatre-vingt-dix pieds quatre pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour le plaignant.

29 juin—29 30—juil 6 13 20 27—août 3

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Connue comme No 2625 rue Ursulines, entre les rues Broad et Dorgenois.

Lavina Gomez vs Marie M. Chassaniol.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,437—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits, titres et intérêt, réclamations et demandes de Mme Saveria Vitrano veuve de Joseph Stagno en et contre la succession de Joseph Stagno, No 60,829 du dossier de la Cour Civile District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dû et devant à ou laquelle dite veuve Joseph Stagno a ou doit avoir droit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

6 juil—6 13 20 27—août 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur,

Formant l'encoignure des rues Magasins et Julie anciennement connue comme le moulin à riz de Ernst & Co.

Edward W. Burbank vs Frederick G. Ernst et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62 391—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 26 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Julie, Notre Dame et Tchoupitoulas; lesdits lots sont contigus et sont désignés par les N° un, deux et trois sur un plan spécial fait par W. T. Thompson, député voyer annexé à un acte de vente passé pardevant A. Maureau, anciennement notaire en cette ville, le 11 mai 1859. Lesdits lots mesurent, en mesure anglaise, comme suit, à savoir: Lots Nos deux et trois ont chacun vingt et un pieds huit pouces de face à la rue Magasins sur une profondeur de soixante trois pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles, et le lot un mesure vingt et un pieds huit pouces et une ligne de face sur la rue Magasin par une profondeur de soixante trois pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie Magasins, Tchoupitoulas et Notre Dame désignés par les Nos un et deux, sur un plan fait par Moelhausen, voyer, le 1er mai 1845, déposé au bureau de Charles Boudousquié, anciennement notaire en cette ville. Lesdits lots mesurent, d'après ledit plan quarante pieds neuf pouces de face à la rue Julie sur cent trente deux pieds six pouces de profondeur.

3° Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Julie, Notre-Dame et Tchoupitoulas, formant l'encoignure des rues Magasins et Julie, et mesurant en mesure française soixante pieds de face à la rue Julie sur une profondeur et face à la rue Magasins et la ligne opposée de soixante-trois pieds le tout plus ou moins.

4° Les fabriques, chaudières à vapeur et machines de toute description dans les propriétés ci-dessus décrites.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Rice & Montgomery, avocats pour le plaignant.

23 juin—23 29—juil 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Sixième District.

United States Safe Deposit and Savings Bank vs Cross Wills.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,102.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 26 juil et 19:0 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés et étant dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Cadix, Valence, Green et St David, désignés comme lots dix-sept, dix-huit et dix neuf de l'ilet No 42 sur un plan fait par W. H. Williams, voyer, daté le 29 janvier 1867 et déposé pour référence au bureau de Joseph Cohn, anciennement notaire en cette ville, lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Valence sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Denègre, Blair & Denègre, avocats pour les plaignants:

22 juin—22 23 29—juil 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un billet hypothécaire de valeur.

A 12 MOIS DE CREDIT.

William T. Coats vs Frederick D. Bradford et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,504—En vertu d'un writ de fieri facias contre Frederick D. Bradford, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 9 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain billet d'hypothèque et privilège de vendeur fait par un Jessie B Bradford à son ordre et par lui endossé, daté et cette ville le 10 juin 1899 pour la somme de trois mille neuf cents piastres [$3,900] payable à un an et portant intérêt au taux de huit pour cent (8 0[0) par an de date jusqu'au paiement et dûment identifié par un acte de vente et hypothèque passé pardevant Fred Deibel, notaire de cette paroisse, ledit 10me jour de juin 1899.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Ceci étant la deuxième et dernière criée la dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à un crédit de douze mois l'acqu